



DES PERSONNES TUEES SUITE AU REGLEMENT DE COMPTE AU COURS DU MOIS D'AOÛT 2023

Un homme tué en commune et province Kayanza

Dans la nuit du 3 août 2023, au quartier Bereshi, colline Musave, commune et province Kayanza, Apollinaire Niyibaruta, âgé de 62 ans, propriétaire d'un bistrot dans ce quartier a été tué par sa femme, Ange Niyonkuru, âgée de 37 ans, commerçante. Selon des sources sur place, cette femme et son mari avaient passé la journée à se disputer à leur domicile car ce dernier accusait sa femme d'infidélité. Dans cette nuit, la femme est sortie en disant à son mari qu'elle allait se soulager mais elle a tardé à revenir dans la maison ce qui a inquiété son mari. Ce dernier est allé la chercher et l'a trouvée en train de faire des relations sexuelles avec un autre homme qui n'a pas été identifié. Selon les mêmes sources, Apollinaire a été tabassé par sa femme et cet homme. Apollinaire a été retrouvé le matin dans une parcelle d'un voisin, Antoine Nijimbere. Celui-ci a alerté Nestor Ndabumviye, chef collinaire qui a à son tour appelé la police. Apollinaire est mort par après quand ses voisins tentaient de le faire évacuer vers l'hôpital à bord d'une moto. Le cadavre a été enterré sur l'initiative de sa famille tandis que Ange Niyonkuru a été arrêtée et conduite au cachot communal de Kayanza.

Une femme tuée en commune Gasorwe, province Muyinga

En date du 15 août 2023, vers 18 heures, sur la colline Matyazo, zone et commune Gasorwe, province Muyinga, Alexine Musabwasoni, âgée de 40 ans, mère de 8 enfants, enseignante à l'ECOFO Matyazo, a été tuée par son mari, Jean Claude Bigendako alias Kabeba, âgé de 51 ans, polygame, enseignant à cet établissement. Selon des sources sur place, le présumé auteur a trouvé sa femme au centre de négoce de cette colline et a pris un couteau d'un enfant qui vendait des cannes à sucre et l'a poignardée au niveau des côtes et elle est morte sur le champ. Selon les mêmes sources, cet homme avait épousé la grande sœur d'Alexine après que cette première ne donnait pas d'enfant. Comme Alexine n'était pas mariée légalement, elle venait de décider de se repentir et reprendre sa religion catholique. Il y avait quelques jours, la victime avait quitté son domicile et elle était allée louer une maison. Le présumé auteur a été arrêté directement quand il voulait

prendre le large et a été conduit au cachot communal de la police à Gasorwe. En date du 18 août 2023, Jean Claude Bigendako a été auditionné et condamné à une peine de servitude pénale à perpétuité.

Une personne tuée en commune Muruta, province Kayanza

En date du 22 août 2023, vers 17 heures, sur la colline Myugariro, commune Muruta, province Kayanza, Eric Niyonkuru, âgé de 23 ans, natif de la colline Kinga, commune et province Kayanza, berger des vaches du camp Kayanza a été tué par Gérard Niyonzima, membre de la milice Imbonerakure, responsable d'une étable et des champs de culture de Déo Guide Rurema, ex-Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage. Selon les mêmes sources, il a été battu à coups de poing, de pieds et des coups de bâtons accusé d'être un voleur après avoir été surpris en train de roder tout près de cette étable. Agonisant, Eric a été conduit à la police judiciaire de Kayanza qui a refusé de l'accueillir et a ordonné au présumé auteur de l'emmener à l'hôpital de Kayanza pour le faire soigner. Eric Niyonkuru a succombé à ses blessures en cours de route avant d'arriver à l'hôpital et Gérard a pris le large. Le corps de la victime a été enterré au cimetière de Kamurango par sa famille en date du 23 août 2023.

Un membre du parti CNDD-FDD tué en commune et province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 août 2023 indique qu'en date du 14 août 2023, vers 18 heures, sur la colline Migege, zone Rusengo, commune et province Ruyigi, Daniel Runyereka a été tué à l'aide d'un couteau par son fils Eric Nduwimana, tous membres du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Eric a été arrêté et conduit par des membres de la milice Imbonerakure au cachot du poste de police de la zone Rusengo avant d'être transféré au cachot du commissariat de la police de Ruyigi, le lendemain. Rappelons que Daniel Runyereka avait appelé son fils pour le léguer ses fétiches mais celui-ci en a refusé. Depuis ce jour, Eric et son père ne s'entendaient plus. Selon les mêmes sources,